

furent généreuses pour les œuvres de Dieu. Chaque famille, dans cette paroisse Saint-Jacques, et, je crois bien, chaque foyer, dans cette famille Lesage, depuis un demi-siècle, a payé sa dîme à la religion. Je serais bien en peine de compter au juste combien de prêtres et de religieux ou religieuses Saint-Jacques a donnés à l'Église en ces cinquante ans. Ce qui est plus facile, c'est de rappeler que Mère Marie-Anastasie était la sœur de M. le chanoine Lesage, l'ancien curé de Chambly, que pas moins de six de ses neveux (les deux MM. Foucher, les trois MM. Marsolais et M. Brien) et je ne sais combien de ses cousins sont prêtres, que l'une de ses sœurs (sœur Marie-Ernestine), neuf de ses nièces et une quinzaine de ses cousines sont religieuses de Sainte-Anne précisément, et que plusieurs autres appartiennent à diverses communautés. En vérité la famille Lesage et la paroisse Saint-Jacques ont été favorisées du ciel ; car, au fond, quand on se donne à Dieu, c'est Dieu qui se donne à nous. . . *Non vos me elegistis, sed ego elegi vos.*

A 14 ans, en 1857, la jeune Modeste Lesage entra chez les Sœurs de Sainte-Anne, dont la maison-mère était alors à Saint-Jacques. Elle avait fait ses premières classes à Saint-Jacques, sous la direction des Dames du Sacré-Cœur, auxquelles les Sœurs de Sainte-Anne ont succédé dans le même village en 1853, et s'était préparée à sa première communion par les soins de cet admirable curé Paré, qui fut quarante ans à Saint-Jacques, et dont la mémoire est restée en si grande vénération. Le 3 août 1859, la jeune novice était admise à la profession par le digne successeur de M. Paré, M. le curé Maréchal, plus tard vicaire-général à Montréal. Dans la longue liste des sœurs professes de Sainte-Anne, qui s'arrête actuellement au chiffre 1218, Sœur Maric-Anastasie, portait le No 54.